

GARANTIE PROLONGÉE SUR L'ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION COMPACT



JOHN DEERE



Bâtir la tranquillité d'esprit

Chaque machine John Deere vous offre un certain niveau de confort. Il y a bien sûr le siège confortable et le poste ergonomique de l'opérateur, mais ce n'est pas de ce genre de confort dont il est question. Nous voulons parler d'un confort plus intérieur. De la tranquillité d'esprit que nos garanties standard et prolongée vous apportent.



La garantie standard prévoit que nous réparerons ou remplacerons les pièces de l'équipement de construction compact (CCE) John Deere qui présentent un défaut de matériau ou de fabrication pendant les deux premières années ou 2 000 heures d'utilisation, selon la première occurrence qui suit la livraison*.

Toutefois, de nos jours, de nombreux propriétaires de machines demandent une protection supplémentaire. Les garanties prolongées sont un excellent moyen de protéger vos liquidités.

* Consultez votre concessionnaire local ou la garantie standard pour connaître toutes les conditions générales.

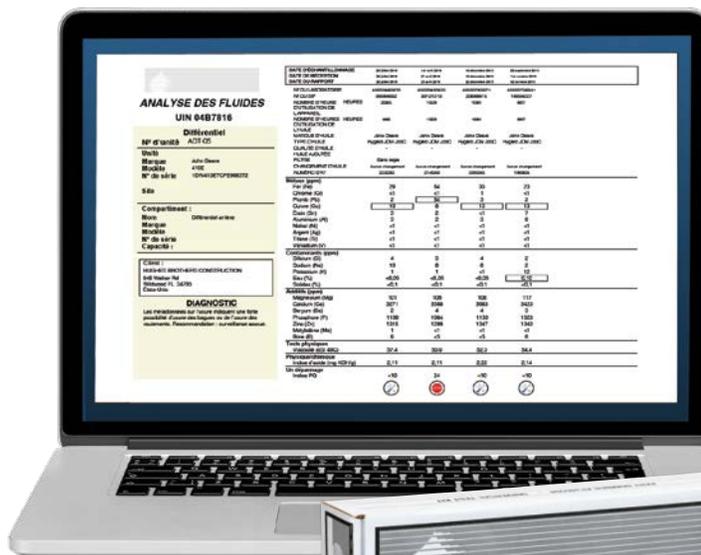
La garantie prolongée est un programme de garantie supplémentaire appuyé par le fabricant. Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles il s'agit d'une option intéressante sur le plan des affaires :

- Elle est soutenue par la division Construction et Foresterie de John Deere et honorée par tous ses concessionnaires d'équipement de construction compact.
- Elle vous suit partout. Une machine couverte par une garantie prolongée peut être amenée chez tout concessionnaire d'équipement de construction compact de John Deere pour entretien.
- Il n'y a pas de franchise applicable pendant la garantie standard. Une franchise modique de 200 \$ s'applique pour les réparations hydrauliques et non liées au groupe motopropulseur en vertu de la garantie prolongée complète.
- La garantie prolongée peut être transférée lorsque vous vendez ou échangez votre machine†.
- Un financement est offert par l'entremise des programmes financiers de John Deere.

† Certaines restrictions s'appliquent.

Autant de raisons pour lesquelles il vaut la peine de prolonger votre couverture

La garantie prolongée offre une protection supplémentaire qui vous protège contre les risques et le stress. Elle constitue un outil de gestion précieux puisqu'elle vous permet de profiter de coûts fixes pour les réparations des machines sur une période donnée.



Responsabilité du propriétaire

Tout ce que vous avez à faire est d'effectuer l'entretien planifié indiqué dans le livret d'entretien et le contrat de la garantie prolongée et de conserver des dossiers d'entretien précis*, ce que vous faites déjà.

Liste exhaustive des composants couverts

Vous l'avez demandée; nous vous avons écoutés. Nous avons ajouté des composants supplémentaires à notre liste déjà très complète : la couverture complète du groupe motopropulseur comprend les galets, le système d'amortissement (tendeur et ressort de tendeur), les instruments et indicateurs, les systèmes de refroidissement du moteur, les commandes du régime du moteur, le frein sur échappement, et plus encore.

* Consultez votre concessionnaire local ou la déclaration de garantie standard et le contrat de garantie prolongée pour connaître les conditions et limitations supplémentaires.

Couverture étendue pour les nouveaux équipements

La garantie prolongée vous laisse choisir la couverture qui répond à vos besoins. Voulez-vous une couverture complète, ou plutôt une couverture pour le groupe motopropulseur et les systèmes hydrauliques, le groupe motopropulseur seulement, ou le moteur seulement? Avez-vous besoin de 3 000 heures de couverture, ou 4 000 ou 5 000 heures conviendraient-elles mieux au travail que vous effectuez? Combinez le nombre d'heures de la couverture à une durée de 24 à 60 mois : c'est votre choix.

Voici les articles qui ne sont pas couverts par la garantie prolongée* :

- Les outils de travail du sol tels que les bords tranchants et les dents de godet.
- Les tuyaux, les circuits et les raccords du système hydraulique.
- Les éléments d'entretien et les consommables tels que l'huile, les filtres, le fluide d'échappement diesel (DEF) et le carburant.
- Les vérifications et les réglages de la pression hydraulique.
- Les pièces d'usure comme les pneus et les chenilles en caoutchouc[†].
- Des articles divers comme les batteries, les ampoules et les radios[†].
- Les frais de transport, le temps de déplacement, le kilométrage, les heures supplémentaires ou les primes de soir.
- Les accessoires John Deere.

* Cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire local pour connaître tous les détails.

[†] Les batteries, les pneus et les radios sont fournis avec une garantie directe du fournisseur qui couvre les défaillances dues à un défaut de matériau et de fabrication.



Choisissez parmi les quatre options suivantes celle qui répond le mieux à vos besoins :

1) moteur seulement; 2) groupe motopropulseur; 3) groupe motopropulseur et systèmes hydrauliques; 4) couverture complète, ou combinaison avec la couverture complète. La couverture prend fin à la date d'expiration, ou une fois le nombre d'heures atteint, selon la première occurrence.

■ Complète ■ Groupe motopropulseur et systèmes hydrauliques ■ Groupe motopropulseur ■ Moteur uniquement

MOTEUR ET ACCESSOIRES*

Moteur et tous ses composants	■ ■ ■ ■ ■
Bloc moteur	■ ■ ■ ■ ■
Culasse	■ ■ ■ ■ ■
Couvercle des culbuteurs	■ ■ ■ ■ ■
Système d'huile	■ ■ ■ ■ ■
Refroidisseur d'huile	■ ■ ■ ■ ■
Conduites d'huile	■ ■ ■ ■ ■
Support de filtre à huile moteur	■ ■ ■ ■ ■
Radiateur et tuyaux	■ ■ ■ ■ ■
Tuyauterie des liquides de refroidissement	■ ■ ■ ■ ■
Pompe à eau	■ ■ ■ ■ ■
Thermostats	■ ■ ■ ■ ■
Système de refroidissement par air de suralimentation et tuyaux	■ ■ ■ ■ ■
Collecteurs	■ ■ ■ ■ ■
Post-traitement des gaz d'échappement	■ ■ ■ ■ ■
Pompes d'injection de carburant	■ ■ ■ ■ ■
Injecteurs de carburant	■ ■ ■ ■ ■
Pompe de levage/transfert	■ ■ ■ ■ ■
Faisceaux et interrupteurs de câblage	■ ■ ■ ■ ■
Jauges/solénoïdes/capteurs	■ ■ ■ ■ ■
Carter de volant	■ ■ ■ ■ ■
Volant et couronne	■ ■ ■ ■ ■
Turbocompresseurs	■ ■ ■ ■ ■
Démarrreur	■ ■ ■ ■ ■
Alternateur	■
Module de commande du moteur (ECU)	■ ■ ■ ■ ■
Commande du régime du moteur	■ ■ ■ ■ ■
Conduites de carburant	■ ■ ■ ■ ■
Réservoir de carburant et pièces connexes	■
Couvercle et pignon de commande de la distribution et des accessoires	■ ■ ■ ■ ■
Amortisseur avant	■ ■ ■ ■ ■
Poulies	■ ■ ■ ■ ■
Entraînement du ventilateur (direct)	■ ■ ■ ■ ■

* Et les joints connexes.

■ Complète
 ■ Groupe motopropulseur et systèmes hydrauliques
 ■ Groupe moto-propulseur
 ■ Moteur uniquement

TRANSMISSION

Transmission et tous ses composants	■ ■ ■
Commandes hydrauliques	■ ■ ■
Refroidisseur d'huile	■ ■ ■
Conduites d'huile	■ ■ ■
Réservoir d'huile hydrostatique ou combiné hydrostatique et hydraulique	■ ■ ■
Convertisseur de couple	■ ■ ■
Retardateur de transmission	■ ■ ■
Arbres d'entraînement et joints universels	■ ■ ■
Boîtier d'entraînement/d'engrenage de transfert	■ ■ ■
Composants du système hydrostatique	■ ■ ■
Soupapes de commande du système électronique ou hydraulique	■ ■ ■
Faisceaux et interrupteurs de câblage	■ ■ ■
Jauges/solénoïdes/capteurs	■ ■ ■
Module de commande de la boîte de vitesses (TCU)	■ ■ ■
Distributeur rotatif	■ ■ ■
Moteurs rotatifs et frein de rotation	■ ■ ■
Accumulateurs et soupapes de sûreté connexes	■ ■ ■
Soupapes de blocage du différentiel hydraulique et pièces connexes	■ ■ ■

TRANSMISSION / ESSIEU MOTEUR

Essieux et tous leurs composants	■ ■ ■
Joints d'essieu	■ ■ ■
Roues et fixations	■ ■ ■
Blocs d'entraînement d'essieu	■ ■ ■
Arbres d'entraînement et joints universels	■ ■ ■
Pompes à huile	■ ■ ■
Conduites d'huile externes	■ ■ ■
Refroidisseurs d'essieu et de bloc d'entraînement d'essieu	■ ■ ■
Jauges/solénoïdes/capteurs	■ ■ ■

SUSPENSION

Système de bogie	■ ■ ■
Arbre pivot et axe de traverse	■
Support d'axe de traverse	■
Composants hydrauliques du système de suspension	■ ■ ■
Commandes	■ ■ ■
Soupapes de commande	■ ■ ■
Cylindres	■ ■
Jambes de force	■ ■
Tringleries de suspension	■ ■ ■
Galets	■ ■ ■
Système d'amortissement (tendeur et ressort de tendeur)	■ ■ ■

COMPOSANTS HYBRIDES ÉLECTRIQUES

Résistances de freinage	■ ■ ■
Câbles de résistance de freinage	■ ■ ■
Moteurs	■ ■ ■
Câbles de moteur	■ ■ ■
Générateurs	■ ■ ■
Câbles de génératrice	■ ■ ■
Inverseurs électroniques de puissance	■ ■ ■
Capteurs (systèmes rotatifs)	■ ■ ■

SYSTÈMES ÉLECTRIQUE ET INTÉRIEUR

Jauges/indicateurs/affichage	■
Jauges/indicateurs/affichage	■ ■ ■
Alternateurs	■
Relais/disjoncteurs	■ ■ ■
Panneau de fusibles/disjoncteurs	■ ■ ■
Chauffage et climatisation	■
Jauges/solénoïdes/capteurs	■
Moteurs d'essuie-glace	■

■ Complète ■ Groupe motopropulseur et systèmes hydrauliques ■ Groupe moto-propulseur ■ Moteur uniquement

SYSTÈME DE FREINAGE

Soupapes et tringleries de commande	■ ■ ■
Conduites de freins	■ ■ ■
Accumulateurs	■ ■ ■
Frein de stationnement	■ ■ ■
Éléments actifs du frein de stationnement	■ ■
Éléments actifs du frein de stationnement humide	■
Éléments actifs du frein de service	■ ■ ■

CADRES ET TRINGLERIES

Cadres	■
Carrosserie	■
Bras	■
Joint d'articulation ou d'oscillation (y compris les axes et les bagues)	■
Flèche	■
Tringleries du godet	■
Boîtier de l'entraînement rotatif	■
Bras de pelle	■
Flèche et arche de la pince	■
Bras de levage du versoir	■
Cercle de rotation sur niveleuse automotrice	■
Structure de protection contre le renversement (cadre ROPS)	■
Tringleries de scarificateur et de défonceuse	■
Stabilisateurs	■

DIRECTION

Pompe de direction	■ ■
Soupape de direction	■ ■
Tringleries	■ ■ ■
Biellettes de direction	■ ■ ■
Soupape de priorité	■ ■
Vérins et bagues de direction	■ ■
Direction secondaire et ses composants	■
Faisceaux et interrupteurs de câblage	■ ■
Jauges/solénoïdes/capteurs	■ ■ ■

SYSTÈME HYDRAULIQUE

Conduites hydrauliques	■ ■
Cylindres et tous leurs composants	■ ■
Soupapes et commandes	■ ■
Pompes/moteurs	■ ■
Pompes et moteurs hydrauliques – fonction de propulsion d'excavatrice	■ ■ ■
Commandes pilotes	■ ■
Accumulateurs et soupapes de sûreté connexes	■ ■
Refroidisseurs d'huile	■ ■
Réservoir d'huile	■ ■
Jauges/solénoïdes/capteurs	■ ■



GARANTIE PROLONGÉE
CHOISISSEZ L'OPTION QUI
CONVIENT À VOTRE OPÉRATION





Sécurité garantie par l'usine

Vous avez déjà votre lot de stress quotidien, avant même de penser aux dépenses imprévisibles liées aux réparations des machines. Jetez donc un œil à notre garantie prolongée : vous la méritez bien, et votre budget aussi. La garantie prolongée est appuyée par l'usine, et suffisamment flexible pour répondre aux besoins de toute entreprise, de toute exploitation agricole et de tout organisme gouvernemental. Téléphonez à votre concessionnaire d'équipements de construction compacts John Deere dès maintenant pour en savoir plus.

Pour connaître tous les détails, procurez-vous une copie du contrat de garantie prolongée.



DKD1757CCECF (23-09)



JOHN DEERE